

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mercredi 15 mai 2019

Date de la convocation: 06/05/2019

Membres en exercice : 12
L'an deux mille dix-neuf et le quinze mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,

Présents : 8
Présents : André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU, Pierre CAPOU, Alain LARROUDÉ, Jean-Baptiste RAMON, Marianne SARTHOU, Françoise TREY

Votants : 8

Représentés :

Excusés : Christian COUMET, Xavier MACIAS

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE, Catherine LISSARRAGUE

Secrétaire de séance : Alain LARROUDÉ

2019_048 - Objet : Décision modificative n°3 - ba_thermes_cauterets

Le Président expose au Conseil Syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été incorrectement imputés, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641 (041)	Emprunts en euros		-122000.00
1641	Emprunts en euros		122000.00
		TOTAL :	
		0.00	0.00
		TOTAL :	
		0.00	0.00

Le Président invite le Conseil Syndical à voter ces crédits.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les diminution de crédits indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST SAVIN, les jour, mois et an que dessus.

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/06/2019 065-256501321-20190515-2019_048-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président,


A. CAZERES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Tarbes

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/06/2019 065-256501321-20190515-2019_048-DE
